

DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE SOLAIRE
ABZESOLAR forme
50 techniciens

La salle de conférence de l'Ambassade du Burkina-Faso au Mali a servi de cadre, vendredi dernier, pour la cérémonie de remise de certificats de formation à la première promotion des membres coopérateurs de la coopérative en constitution COOPELEC. La cinquante de techniciens qualifiés en matière de montages et d'installation de produits d'énergie solaire, a été, pendant quatre semaines, formée par la société Abzesolar S.A. Cette cérémonie de remise de certificats était placée sous la présidence de Abdoulaye Pona, Président de la Chambre des Mines du Mali (CMM), en présence du parrain de la promotion, Pr. Makan Moussa Cissoko, Directeur Général de l'ANPE, de son Altesse Royale la Princesse Abdzeita Djigma, Présidente Directrice Générale d'Abzesolar S.A, l'Ambassadeur du Burkina-Faso au Mali, Sanné Mohamed Topan.

Dans son mot de bienvenue, la PDG d'Abzesolar S.A a remercié les uns et les autres pour leur marque de confiance et considération à l'endroit de son entreprise dont les activités ont été lancées seulement le 30 janvier 2012. Selon la Princesse Abzeita Djigma, Abzesolar est une société qui réalise des produits d'énergie solaire de première qualité à savoir des panneaux, des batteries, des chauffe-eau solaire. Bref, de matériel énergétique de très haute gamme ayant des garanties de 05 ans. Pour elle, son entreprise s'atèle, non seulement, à la formation technique des techniciens mais, favorise également l'acquisition de connaissances en culture pour faire face au défi de multiples stress. Le parrain, le Pr. Makan Moussa Cissoko dira, pour sa part, que l'une des priorités de l'ANPE, c'est d'accompagner les actions qui viennent assurer une indépendance énergétique du Mali. Selon lui, aucun pays ne peut, véritablement, se développer sans la mise en valeur de ses potentialités énergétiques. Pour lui, l'objectif de l'ANPE est de créer 1 000 coopératives qui évoluent dans tous les secteurs du développement. Pour le responsable des formateurs des 50 techniciens, Dr Anton Martens non moins DG de Abzesolar, le savoir-faire dépend du savoir-être. C'est pourquoi, il a déclaré qu'une nouvelle vie vient de commencer pour les bénéficiaires de ces certificats.

L'Ambassadeur du Burkina au Mali, lui, a affirmé que l'objectif visé par Abzesolar est noble car, dit-il, il contribue à la réduction de nos factures énergétiques. Le président de la Chambre des Mines du Mali, Abdoulaye Napo, a, pour sa part, déclaré que l'œuvre de Abzesolar dans notre pays, permet de promouvoir et de développer l'une des énergies renouvelables, autrement dit, l'Energie Solaire. Pour lui, le développement de ce secteur, constitue un atout très important pour le secteur minier dont la réussite dépend en grande partie de la disponibilité des ressources énergétiques abondantes. Il a invité les lauréats à utiliser efficacement, les connaissances acquises pour la promotion de l'Energie Solaire au Mali.

Jean GOÏTA

La Poyce 8/10/2012